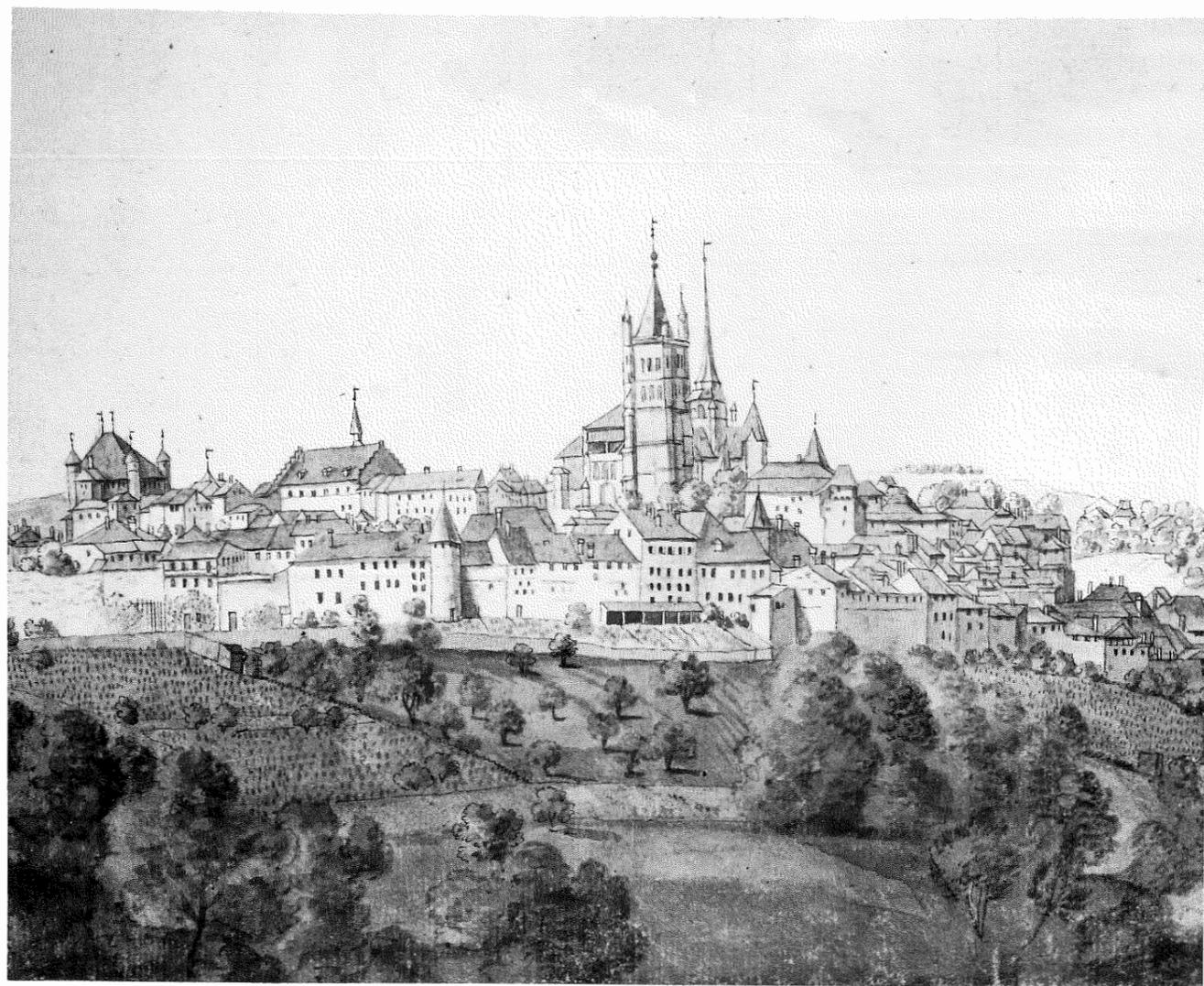




# GYMNASSE DE LA CITE ANCIENNE ACADEMIE

ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS



Lausanne (détail),  
Conrad Meyer 1609-1680

En 1953, l'institution, qui portait encore l'étiquette de "Gymnases Cantonaux", était logée entièrement dans l'Ancienne Académie; elle comptait 250 élèves répartis en 14 classes.

Dix ans plus tard, en 1963, elle avait plus que doublé ses effectifs : 28 classes et 540 élèves !

C'est alors que le bâtiment de la Mercerie (Ancien Hôpital de 1771) et ses deux annexes, l'Ancienne Eglise et l'Ancienne Cure, libérés par le Collège scientifique cantonal, devenu Collège secondaire de l'Elysée, furent repris par le Gymnase de la Cité.

Le débordement du cadre étroit de la Cité déjà réalisé auparavant dans des solutions de fortune, se concrétisait dès lors pour longtemps : deux centres de gravité, l'Ancienne Académie et sa diaspora, ainsi que la Mercerie au sens large, allaient désormais se répartir les fonctions pédagogiques et les élèves.

Durant les années qui suivirent, le gymnase allait seul prendre en charge la croissance des effectifs résultant de l'évolution démographique et de la démocratisation des études. Cet état devait atteindre son paroxysme en 1973, année où l'on dénombra 54 classes et 982 élèves; en 10 ans, de nouveau, les effectifs avaient presque doublé. Rappelons encore qu'en ce temps-là, d'avril à juin, 22 classes supplémentaires rassemblaient les candidats au baccalauréat !

A partir de 1978, toutefois, l'institution qui avait été allégée par l'ouverture d'autres gymnases put aborder enfin une période de restructuration et de stabilisation, conditionnée étroitement par la rénovation successive des différents bâtiments. L'opération globale devait présenter une complexité certaine, en raison du maintien de l'enseignement durant les travaux, ainsi qu'en raison de la reprise échelonnée, elle aussi, des locaux devenus disponibles après le départ de l'Université pour le site de Dorigny.

C'est ainsi que dans une première étape (1979-1981), l'on procéda à la remise à neuf du bâtiment principal de la Mercerie, affecté depuis cent ans à l'enseignement, ainsi qu'à celle de la salle de gymnastique voisine. Dans une deuxième étape (1982-1984), ce fut au tour de la Maison Curtat, de l'ancienne bibliothèque de la Faculté des lettres et de l'Ancienne Cure des professeurs (toutes trois dans le prolongement sud de l'Ancienne Académie), de subir une métamorphose intérieure complète. La troisième étape (1985-1986) fut consacrée à la rénovation de l'Ancienne Eglise et de l'Ancienne Cure de la Mercerie. Enfin, la

quatrième étape (1987-1989) fut destinée à la réfection du bâtiment de l'Ancienne Académie.

Au terme de cette opération d'envergure parfaitement réussie, il convient de rendre un hommage reconnaissant aux autorités cantonales, ainsi qu'au Service des bâtiments de l'Etat, qui ont aussi bien su reconnaître la vétusté des immeubles qu'apprécier leur aspect historique et, parallèlement, satisfaire d'innombrables impératifs pédagogiques. En effet, si la remise en valeur des éléments architecturaux extérieurs et intérieurs était apparue comme d'évidente nécessité, si la réfection quasi complète des toitures, des façades, des systèmes de distribution des fluides et de l'énergie devait absorber la part la plus importante des crédits, il n'en resta pas moins que l'objectif prioritaire demeurait une occupation plus rationnelle des espaces anciens ou nouvellement mis à disposition. En d'autres termes, l'opération devait permettre tout à la fois de regrouper les élèves dans les deux pôles de la Mercerie et de l'Ancienne Académie, et d'offrir à l'institution les moyens d'enseignement et d'accueil qui avaient fait jusqu'alors tellement défaut.

Puisque, selon décision du Conseil d'Etat de 1978, le Gymnase de la Cité devait être maintenu en son site, et redéfini pour 40 classes, il devait nécessairement comporter les deux groupes de bâtiments précités. Il apparut donc que la création d'un centre de gravité s'imposait, qui constituerait en quelque sorte le coeur de l'institution. Les locaux repris à l'Université s'y prêtaient à merveille et c'est ainsi qu'il fut possible d'y aménager un ensemble d'une très grande cohérence fonctionnelle, comprenant direction et secrétariat, salles des maîtres, bibliothèque générale et cafétéria.

En outre, la création, au même endroit, d'une salle de géographie et d'une salle d'histoire et, dans les combles, d'une salle de musique, permit de réaliser de nouveaux instruments pédagogiques correspondant aux besoins actuels.

Le voisinage ancien de l'Université, pour ne pas dire une symbiose de plus de trois siècles, justifiait un rappel tangible de la tradition humaniste dans laquelle avaient grandi les deux institutions. Le coeur du gymnase, défini plus haut, abrite désormais le Séminaire des langues anciennes, salle d'étude comprenant nos riches et précieuses collections d'oeuvres grecques et latines.

Demeuré longtemps parent pauvre, l'enseignement du dessin méritait, lui aussi, attention. Les vastes combles jusqu'alors inoccupés du bâtiment principal de la Mercerie purent être aménagés, d'une part, en un original et remarquable hall d'exposition, le "Niveau 5", d'autre part, en une grande salle à vocation audio-visuelle, la "Salle Boccion".

Le Niveau 5 se définit comme un complément indispensable à l'enseignement des arts plastiques, par le fait qu'il accueille périodiquement des artistes vaudois contemporains. Il permet ainsi aux élèves d'entrer en contact avec ces derniers et d'assimiler les techniques variées qui sont utilisées dans les moyens d'expression tels que le dessin, la gravure ou la sculpture.

La restructuration du gymnase impliquait aussi le regroupement et la modernisation d'un certain nombre d'équipements scientifiques; dans le bâtiment principal de la Mercerie, les surfaces nécessaires à l'enseignement de la

physique se sont accrues aux dépens d'anciennes salles de classe. Désormais, tout le département de chimie est réuni dans ce même bâtiment. Ce principe de concentration a été également appliqué au département de biologie, lequel est entièrement regroupé dans l'Ancienne Académie.

Il fallut faire, enfin, une place à l'informatique nouvellement introduite : l'ancien secrétariat et l'ancienne salle des maîtres furent convertis en salles de travaux pratiques. Simultanément était mis en place un réseau informatique à la Mercerie et à la Cité, à des fins pédagogiques et gestionnaires.

Comme on le voit, le Gymnase de la Cité a modifié spectaculairement sa physionomie au cours de ces dernières années. Il se prépare donc à vivre la fin du siècle avec ses 40 classes et ses 750 élèves dans une certaine stabilité; en dépit d'une situation présentant quelques complications surtout administratives, l'institution demeure à même d'offrir, mieux que jamais, une qualité de vie propice à l'étude : c'était là l'objectif prioritaire dont s'est inspiré tout le processus de restructuration.

Louis MARGOT  
Directeur du gymnase  
cantonal de la Cité

"Fallait-il entreprendre des travaux de rénovation ?". C'est la première question que s'est posée la Commission parlementaire chargée d'examiner la demande de crédit pour les travaux qui viennent de se terminer.

Question plus que légitime car, de l'extérieur, de loin, tout portait à croire que l'Ancienne Académie pouvait encore tenir longtemps sans travaux d'entretien.

Il est vrai que les travaux entrepris de 1920 à 1922 avaient bien résisté et l'entretien très régulier effectué par le gymnase avait contribué à maintenir l'Ancienne Académie dans un état remarquable.

Mais les ravages du temps, de l'humidité, de la pollution, se manifestaient à plusieurs endroits et notamment dans les toitures dont les charpentes, classées monuments historiques, se dégradent dangereusement.

C'était également le cas des installations électriques, du chauffage et des sanitaires qui nécessitaient une mise à jour complète.

Mais il est certain que cette 2ème étape ne se serait pas réalisée isolément, sans qu'elle constituât l'aboutissement de plus de dix ans d'études et de travaux. En effet, déjà en septembre 1978, le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le développement des écoles secondaires supérieures, faisait allusion à la restructuration indispensable du Gymnase de la Cité, en prévoyant que cette institution reprendrait, après réaménagement, la partie sud de l'Ancienne Académie libérée par les Facultés qui seraient déplacées à Dorigny.

Et c'est en effet la rénovation de ces bâtiments qui fit l'objet de la 1ère étape des travaux, de novembre 1982 à l'été 1984, étape qui fut riche en découvertes archéologiques notamment par la mise à jour de structures datant du XIIIe siècle, visibles depuis la cafétéria et de la tour en briques apparentes du XVe siècle qui faisait partie, à l'origine, des remparts de la Cité.

C'est donc tout naturellement, lorsque la réalisation du 2ème bâtiment des sciences humaines fut accomplie à Dorigny, que les travaux ont pu se poursuivre vers les bâtiments du nord non seulement pour leur donner une nouvelle jeunesse, mais pour compléter la restructuration du gymnase qui a finalement pu, après tant d'années, cesser les diverses locations de locaux à la Cité et réunir tous ses élèves dans ses murs.

Ainsi, aujourd'hui, un peu plus de 400 ans après sa construction, l'Ancienne Académie - encore remarquable d'harmonie malgré toutes les transformations subies - épurée des différents rajouts qui encombraient ses majestueux



couloirs se trouve, pour la première fois, organiquement liée aux bâtiments qui lui succèdent vers le sud.

Les travaux auront touché environ 36'000 m3 de volume de constructions comportant, entre autres, 7'000 m2 de planchers, plus de 4'000 m2 de toitures et un peu plus de 5'000 m2 de façades. Volumes et surfaces impressionnants et dont la restauration aura coûté, au total, presque 12 millions de francs. C'était le prix à payer pour transmettre aux utilisateurs actuels et, nous l'espérons, à leurs successeurs, non seulement un instrument de travail à la hauteur des exigences pédagogiques modernes mais également un ensemble de constructions chargé d'histoire prêt à affronter durant quelques décennies encore l'usure du temps.

Il semble légitime, à ce stade, de tirer de ces transformations deux leçons importantes.

D'abord, que la souplesse que présente une construction, ou la flexibilité comme on l'appelle souvent, n'est pas forcément le résultat de parois dites mobiles, mais bien plutôt celui de la qualité des espaces et de la simplicité du plan qui facilitent grandement l'adaptation, malgré certains inconvénients fonctionnels ou utilitaires.

La deuxième leçon est d'ordre financier. En effet, l'ensemble de l'opération est nettement meilleur marché qu'une construction équivalente neuve. S'agissant de rénovations profondes, qui remettent les constructions à jour techniquement et qui leur donnent une durée de vie supplémentaire et considérable, on peut parler d'intervention financièrement intéressante, sans même tenir compte du grand intérêt historique, esthétique et sentimental de ces bâtiments.

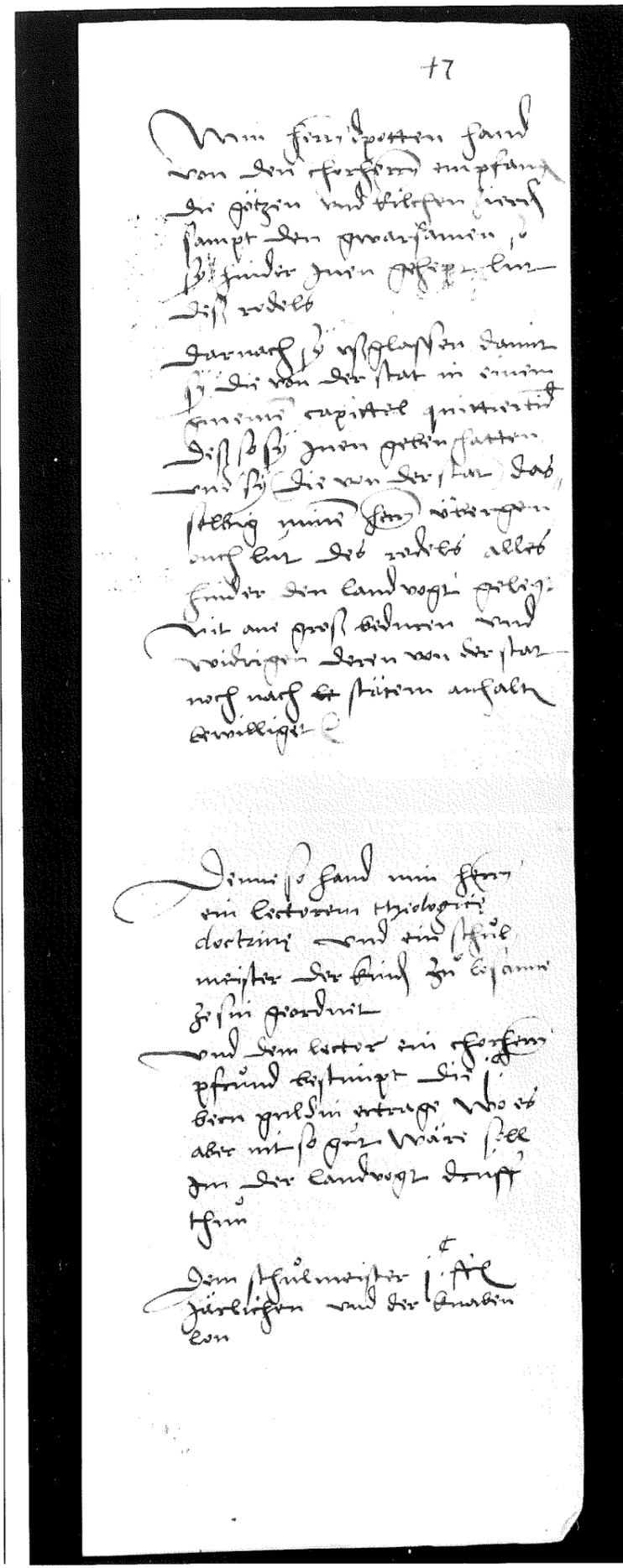


# L'ACADEMIE DE LAUSANNE, ROUAGE VAUDOIS DU REGIME BERNOIS

L'Ecole lausannoise de théologie (1537), autrement nommée Académie, est, en raccourci, fille de la Réforme (1536) et aïeule de l'Université vaudoise (1890) ! Mais, au-delà des permanences qui nourrissent un patriotisme tout rétrospectif, l'institution académique appartient proprement au régime bernois (1536-1798), dont elle exprime en Pays de Vaud la nature politico-religieuse complexe.

Si la Ville de Berne, ou, plus précisément, le corps politique de 299 à 200 magistrats ( Grand Conseil) qui représente sa bourgeoisie et qui préside à la destinée de son territoire, adhère en 1528 au culte zwinglien, il faut attendre le Synode de 1532 pour que la nouvelle Eglise soit, à l'instar de celle de Zürich, officiellement étatisée. La corrélation des pouvoirs civil et religieux est alors non seulement sanctionnée, mais surtout fondée sur des principes désormais immuables. Ainsi, comme l'exige d'elle-même la société féodale, le devoir primordial incombe au souverain : c'est à lui de faire instruire les sujets ignorants que Dieu lui a confiés ! En d'autres termes, les magistrats bernois se posent en élus, en dépositaires de la volonté divine réformée, par laquelle passera impérativement "le vrai bonheur du peuple" jusqu'à la fin du XVIIIe siècle... Un leitmotiv gouvernemental ! Dès lors que l'exercice de la souveraineté est inséparable de la mission spirituelle qui l'inspire, l'Etat se confond, il va sans dire, avec l'Eglise qu'il a charge d'établir et de régir. En définitive, une telle vocation induit naturellement le régime au paternalisme en même temps qu'elle légitime son absolutisme.

Une fois pour toute arrêté, cet ordre bernois des choses s'impose au Pays de Vaud à peine assujéti. L'Evangile est, selon la formule du temps, substitué à la messe par édit du 19 octobre 1536, moins en corollaire de la célèbre Dispute de Lausanne qu'en application de la règle du "cujus regio, ejus religio", adoptée par les sages populaires catholique et protestante depuis la seconde guerre de Kappel (1531). Mais la communauté de foi, sur laquelle repose, comme ailleurs, la cohésion sociale, est seulement affirmée; elle se doit d'être rapidement réalisée. A cet effet, un nouvel édit, promulgué le 24 décembre, codifie la réforme dictée deux mois plus tôt : l'instruction des Vaudois est dotée de ses premières bases légales ! De la législation à l'éducation proprement dite, le pas est de surcroît vite franchi. Un corps pastoral, constitué de réfugiés huguenots fort bienvenus, pallie aussitôt à l'exil massif du clergé catholique trop fidèle à ses convictions pour abjurer et se mettre au service du



Man ferner setzen sich  
von den ferner empfang  
die götzin und die ferner  
samt den prädicanten,  
die ferner zum ferner  
ist nicht  
Jannet, die ferner  
die von der Stadt in einem  
samen capitale präsident  
die ferner zum ferner  
und die von der Stadt das  
stetig zum ferner  
auf der die nicht alle  
ferner die Landvogt prädic  
mit aus groß edeln und  
vordigen den von der Stadt  
nach nach die ferner  
amillig

Dem ferner zum ferner  
ein lectorem theologiam  
doctorem und ein ferner  
meister der ferner zu ferner  
zu sein präsident  
und dem lectorem ein ferner  
pfund ferner die ferner  
die ferner ferner was es  
aber mit ferner was ferner  
die die Landvogt ferner  
ferner  
dem ferner ferner ferner  
ferner und die ferner  
von



Pfennig scolaire : "L'ourse allaitant", l'Alma Mater à la manière du souverain bernois ! Initialement destinée aux professeurs (1684), cette monnaie-récompense est également remise aux étudiants zélés plus tard. Son inscription convient d'ailleurs aux premiers comme aux seconds : LACTE PIETATIS ET FORTITUDINIS (par le lait de la piété et du courage) ! Cabinet des médailles du Canton de Vaud.

Un document inédit : deux postes d'enseignement, l'un de théologie, l'autre de maître de catéchisme, sont créés à la fin du mois de février 1537 (seconde moitié de la page, ligne 1 à 5); l'Ecole de Lausanne, ou Académie, est fondée ! Archives cantonales vaudoises : Journal des commissaires, cote Bp 63/2, f° 47. Source obligamment signalée par Mme Regula Matzinger, historienne du droit, Lausanne.



Les récentes restaurations des bâtiments du Gymnase de la Cité ont permis d'entreprendre, tout au long des travaux, des investigations archéologiques. Les résultats de ces recherches sont présentés, ci-après, dans l'ordre chronologique des structures mises au jour. Pour la détermination des différents bâtiments, l'on a utilisé leurs appellations historiques.

**LE MUR D'ENCEINTE**

Marcel Grandjean (MAH, Vaud I, p. 61-65) a prouvé, qu'à l'est des bâtiments de l'académie, se trouvait le mur d'enceinte de la Cité; toutes les constructions ultérieures ont été adossées à ce rempart. En revanche, lors de nos investigations, aucune trace du mur d'enceinte médiéval n'a été retrouvée.

**LES BATIMENTS DES 12E/13E SIECLES**

Dans la partie septentrionale de la cure des professeurs se trouvaient les vestiges les plus anciens, conservés jusqu'au niveau du premier étage. Le bâtiment avec un mur mitoyen mesurait en plan 13/15-16 m. Le mur nord (actuellement le mur sud de la cafétéria) est construit en moellons de molasse en assises régulières (fig. 1). L'appareil de cette maçonnerie ressemble à celui de la Cathédrale. On distingue nettement trois étapes de construction. La première du côté est : l'appareil composé de moellons de parement presque carrés. La deuxième étape comprend les quatre à cinq assises inférieures en moellons plutôt allongés, formant la moitié occidentale. Finalement la troisième étape correspond aux trois quarts occidentaux de la moitié supérieure de la maçonnerie, où sont inscrites trois meurtrières avec un large chanfrein tout autour de l'encadrement. Ces éléments architecturaux peuvent être datés du 13e siècle. Les trois étapes de construction s'inscrivent parallèlement à la construction de la Cathédrale - entre le milieu du 12e et la fin du 13e siècles.

**L'AGRANDISSEMENT DU BATIMENT PRIMITIF AU 15e SIECLE**

Le premier bâtiment fut agrandi du côté sud sur toute sa largeur de 6 m. pour atteindre le plan de la cure des professeurs. Probablement en même temps fut adossée à l'angle sud-ouest de la cure - mais à l'extérieur du mur d'enceinte - la tour des séminaires. Le mur sud de cet agrandissement est conservé intégralement, y compris le pignon où se trouve la belle fenêtre en brique rouge. La salle des professeurs avec sa splendide fenêtre à croisée gothique

doit remonter au même chantier. Ce percement dans l'ancien mur d'enceinte prouve que le rempart descendant de la Frickthurm jusqu'à la Louve existait déjà. L'agrandissement du bâtiment primitif et la construction de la tour des séminaires sont caractérisés par l'utilisation de la brique rouge. L'architecture en brique a été introduite à Lausanne par l'évêque Guillaume IV de Challant (Vallée d'Aoste) qui occupa le siège épiscopal de 1406 à 1431. Marcel Grandjean place précisément cette intervention au deuxième quart du 15e siècle (MHA, Vaud III, p. 132).

**L'ESPACE AU NORD DE LA CURE DES PROFESSEURS**

Au nord de la cure des professeurs, la Frickthurm (1582) et les auditoires (1626) ont été élevés. La parcelle entre

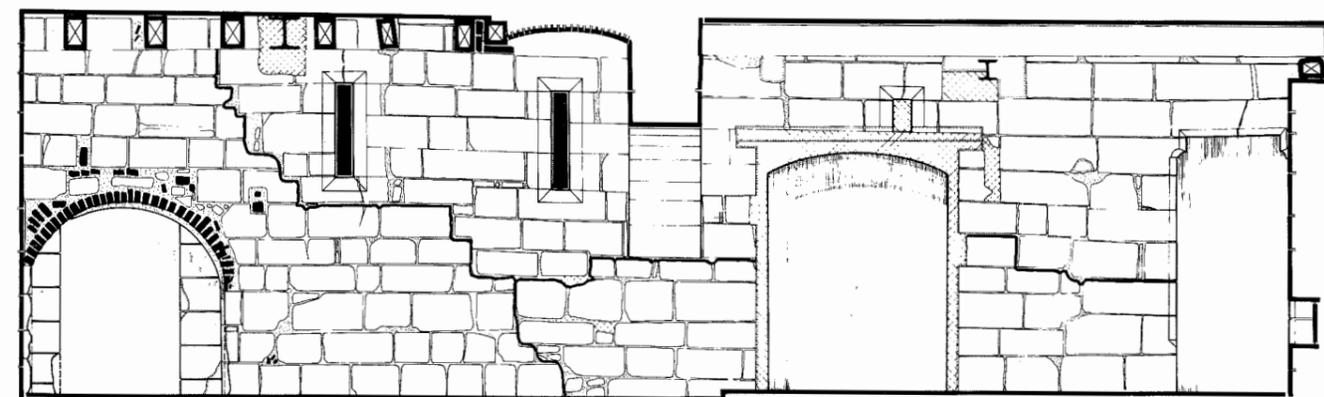


Figure 1

ces deux bâtiments et la cure n'était apparemment pas construite; elle servait plutôt de passage pour accéder au jardin à l'ouest de la cure. Sur le plan Buttet (1638) on voit d'ailleurs un mur fortifié avec un portail, aligné au mur nord de la cure du côté oriental. Cette parcelle fut occupée par un bâtiment reliant la cure à la Frickthurm et aux auditoires. Le mur ouest, à l'emplacement de l'ancien rempart, fut muni de trois meurtrières.

A l'est, le mur de clôture fut percé d'une porte cochère. Au milieu, un mur d'axe nord-sud soutient la poutraison de l'étage. Ce mur est percé de deux arcs surbaissés, séparés par une colonne. Ce bâtiment doit remonter au 17<sup>e</sup> siècle; il abrite, à son rez-de-chaussée, la cafétéria.



Figure 2

#### LE BATIMENT DE L'ACADEMIE

Les investigations archéologiques se limitaient à l'observation des vestiges en élévation; aucune fouille n'a donc été entreprise. Les maçonneries en élévation remontent au chantier bernois de 1579 à 1587. L'intérieur du bâtiment a subi d'importantes transformations, de sorte que la substance d'origine se limite aux façades et aux charpentes.

L'analyse des façades confirmait et précisait les résultats d'études historiques de Marcel Grandjean (MAH, Vaud III, p. 21-34). Si l'ordonnance du 16<sup>e</sup> siècle pour les quatre façades est maintenue dans les grandes lignes, la plupart des moellons ont été changés ou revêtus de pierre artificielle.

La charpente est conservée dans sa structure primitive. Il s'agit d'une très belle construction de 44 paires de chevrons, toutes posées sur des entrails, numérotées de 1 à 44. Les paires de chevrons Nos 2, 6, 10, 14, 18, 22, 26, 30, 34, 38 et 42 sont reliées par un entrail retroussé. Les onze travées Nos 4, 8, 12, 16, 20, 24, 28, 32, 35, 40 et 44 sont composées d'arbalétriers d'entrait, de deux entrails retroussés et de chevrons. L'analyse dendrochronologique a arrêté l'abattage du bois à l'hiver 1580/1581; la charpente a donc été montée en 1581/1582.

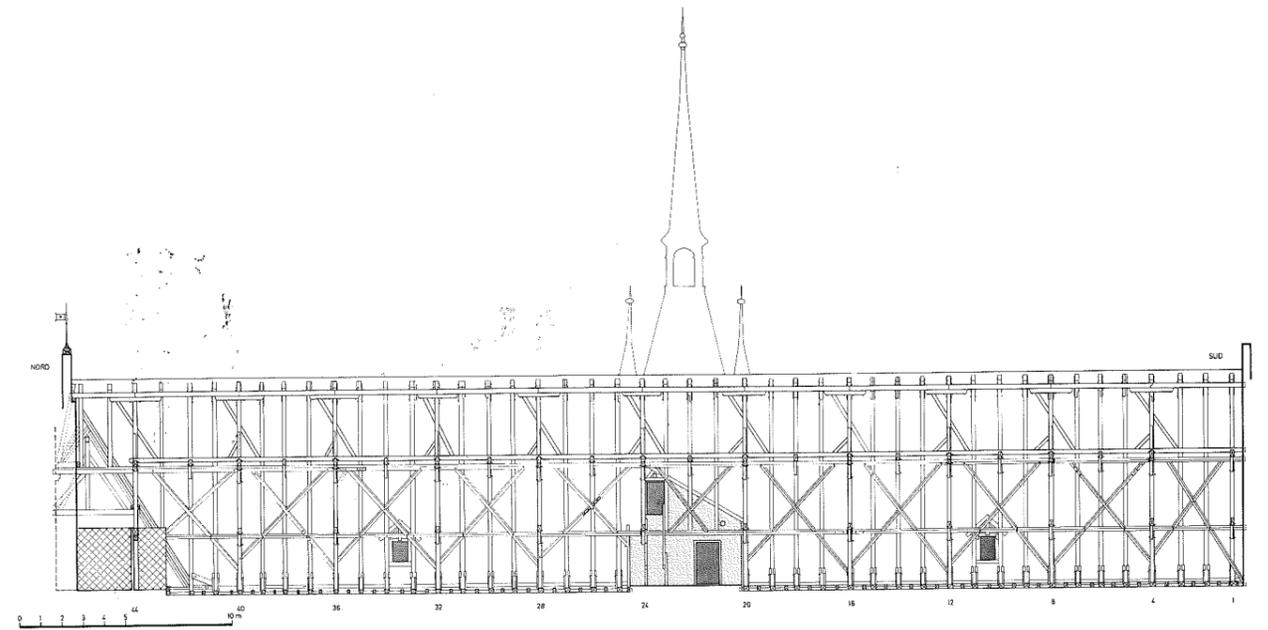
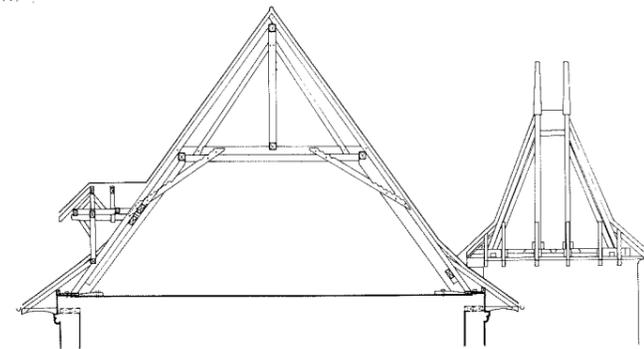


Figure 3



Le bâtiment du Principal, c'est-à-dire l'aile septentrionale du bâtiment de l'Académie, n'était pas prévu dans le plan primitif. Son édification ne fut ordonnée qu'en 1585; selon l'analyse dendrochronologique, sa charpente - plus simple que celle du bâtiment de l'Académie - remonte à environ 1590.

Werner STOECKLI  
Archéologue

Les principaux travaux de restauration des structures des bâtiments de l'Ancienne Académie ont porté sur les charpentes en bois des couvertures. Ces charpentes présentent une grande diversité. En effet, chaque bâtiment et chaque tour ont une charpente différente. Si l'on inclut le pavillon Levade, on peut dénombrer, dans cet ensemble de l'Ancienne Académie, sept types de charpente de bâtiments et quatre types de charpente de tours, chacun ayant son propre caractère.

Trois charpentes présentent un intérêt particulier, tant du point de vue archéologique que du point de vue de leur structure. Il s'agit des suivantes :

- bâtiment "A" (Ancienne Académie, aile nord), de 11 m. de portée libre et de 8 m. de hauteur, où les combles abritent une salle polyvalente
- bâtiment "B" (Ancienne Académie, corps principal), de 12 m. de portée libre et 10 m. de hauteur, dont les combles ne sont pas aménagés
- bâtiment "F" (maison Curtat), de 11 m. de portée libre et 6 m. de hauteur, où les combles abritent la salle de musique.

Dans le bâtiment "A", le principal travail de restauration a été le rétablissement du contreventement qui avait été tout simplement supprimé lors d'une précédente restauration, le rôle de contreventement étant alors plus ou moins bien assuré par le cloisonnement. Le dessin du contreventement original a pu être rétabli grâce aux mortaises de liaison des croix de contreventement, mortaises encore existantes dans l'ancienne structure.

La charpente du bâtiment "B" est certainement la plus prestigieuse et la plus intéressante du point de vue de la structure. Cette charpente est constituée d'un système très subtil de fermes et de fermettes et d'un chevonnage relativement espacé (environ 1,20 m. entre axes). Des chevrons intermédiaires avaient été systématiquement mis en place lors d'une précédente restauration, ceci probablement pour diminuer la portée du lattage des tuiles de couverture. L'analyse de la structure a toutefois montré l'inutilité, voire des aspects négatifs de ce chevonnage intermédiaire, par ailleurs assez mal exécuté. Il a donc été décidé d'enlever ces chevrons intermédiaires récents pour ne garder que le chevonnage original, et, bien sûr, d'adapter le lattage des tuiles à ce grand espacement des chevrons. Cette modification impliquait aussi le réexamen de la structure des réveillons, structure de toute façon en assez mauvais état général et où des surcharges plus importantes par accumulation de neige sont



possibles; ce point a été résolu par la mise en place systématique de nouveaux coyaux doubles disposés de chaque côté de chaque chevron.

La restauration de la charpente du bâtiment "F" n'a pas posé de problèmes particuliers du point de vue statique. A noter toutefois qu'avant restauration, les combles de ce bâtiment abritaient une bibliothèque dont les principales étagères étaient suspendues à la charpente. L'examen de la charpente n'a pas montré de dégâts particuliers dus à ces charges supplémentaires non négligeables, ce qui prouve la qualité de cette structure. Ce type de vérification de solidité n'est toutefois pas conseillé dans tous les cas de figure (en tout cas du point de vue de l'ingénieur).

Compte tenu de leur âge respectable, 400 ans pour les charpentes des bâtiments "A" et "B", l'état de conservation de ces charpentes peut être considéré comme étant remarquable. En effet, la proportion de pièces principales abîmées s'est avérée relativement modeste. Autant que possible, les pièces abîmées ont été réparées avec des moyens d'assemblage traditionnels, chevilles ou boulons, ou renforcées par des pièces métalliques simples. Les pièces trop abîmées ont été remplacées par des bois équarris bruts. Le choix des pièces à remplacer, ainsi que des techniques de réparation et de renforcement ont été déterminés en accord avec l'archéologue et l'architecte, sur la base de critères non seulement archéologiques, esthétiques et statiques, mais aussi économiques. Au cours de ces travaux de restauration, le but n'a pas été uniquement d'assurer la solidité statique, mais aussi de rétablir l'état original de ces très belles structures.

Wilhelm BIRCHMEIER  
Ingénieur civil



Si d'autres intervenants sont particulièrement habilités à présenter dans cette publication les caractéristiques de l'Ancienne Académie, tant sur le plan historique que culturel, il appartient à l'architecte d'évoquer les conditions et le déroulement de son importante rénovation. Lorsqu'en 1980, M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, nous a proposé l'étude de la restauration de cet imposant ensemble historique, notre adhésion enthousiaste était motivée par le respect de la beauté d'un lieu et l'importance de son empreinte sur nos aspirations culturelles.

Dès la mise en oeuvre d'une Commission de construction présidée par M. Alexandre Antipas, architecte au Service des bâtiments et groupant M. Margot, directeur du Gymnase et ses deux doyens MM. Chauvy et Genoud, une étroite collaboration a présidé à toutes les recherches et décisions dans une constante attention aux problèmes, un esprit particulièrement harmonieux en dépit de la durée importante de deux chantiers successifs. Rappelons que la première étape, commencée en 1983, s'est achevée en 1984 et la deuxième commencée en 1987, s'est achevée en 1989.

En cours de réalisation, des spécialistes, ingénieurs, archéologues, artistes, ont apporté leurs compétences particulières dont il faut relever la qualité des interventions. C'est ainsi que, suite à un concours, M. Olivier

Estoppey a animé très fortement l'ensemble des espaces communs.

Ce sont sans doute des conditions heureuses, non seulement dans les interventions techniques, mais surtout dans les relations humaines ainsi établies, qui ont permis à un ouvrage de cette importance de s'achever au mieux de notre attente.

Les élèves et les enseignants sont heureux d'y vivre, ainsi qu'en témoigne l'enquête réalisée au terme de la première étape et publiée par l'Institut de recherche sur l'environnement construit.

Le programme financier de chaque étape de réalisation a été entièrement respecté et a même permis d'inclure certains travaux complémentaires, tels que l'animation artistique et la fontaine qui agrmente le préau.

L'Ancienne Académie est un lieu où, après y avoir oeuvré longtemps, on s'y retrouve avec plaisir.

Voici brièvement quelques repères de la restructuration apportée au programme des locaux et rendue possible par la libération des bâtiments sud, suite au transfert de l'Université à Dorigny :

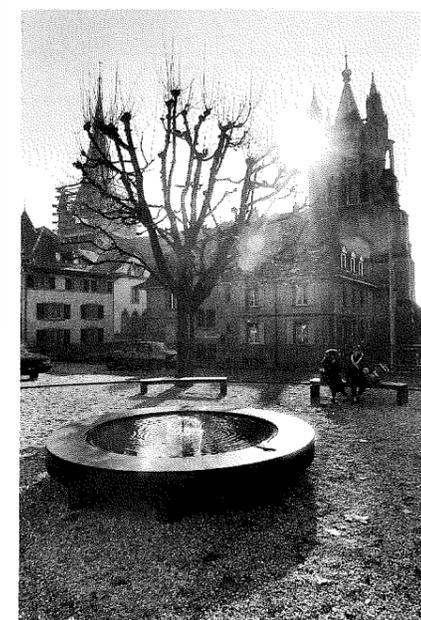
- . continuité des circulations à tous les niveaux, tout en gardant leur diversité;
- . mise en valeur d'espaces particulièrement marquants : rénovation de la salle des professeurs, création d'une cafétéria dans une ancienne salle voûtée réalisée entre les murs extérieurs du XIIe siècle, aménagement d'une salle de musique bénéficiant de tout le volume de la charpente du bâtiment sud, agencement d'une salle polyvalente pour biologie et géométrie descriptive dans la toiture de l'aile nord;
- . restauration de la bibliothèque et amélioration de son éclairage par des bow-window en façade ouest;
- . aménagement des bureaux de direction et de secrétariat, ainsi que des locaux de travail pour les maîtres;
- . rénovation et équipement de toutes les classes et salles spéciales telles que physique, biologie, informatique, histoire, géographie, langues anciennes;
- . rénovation de l'appartement du concierge et de ses locaux annexes;
- . rénovation des groupes sanitaires ainsi que des espaces de dégagement et de circulation, maintenant fortement marqués par leur animation artistique.

Certaines fonctions ont pu être ainsi regroupées : au premier niveau sud les salles d'histoire et de géographie avec la bibliothèque complétée par la cafétéria, au deuxième niveau sud la direction, le secrétariat et les salles des maîtres et, dans l'aile nord, au-dessus de l'appartement du concierge, les auditorios de sciences et l'informatique.

A l'occasion de ces travaux, le pavillon Levade, dont la valeur historique en limite l'utilisation courante, a été entièrement restauré et rendu directement accessible par un escalier vitré en superstructure.

L'étude des prolongements extérieurs et de la cour, en particulier, a permis de prévoir, séparé de l'indispensable parking, un espace de récréation bien défini et agrémenté d'une surface d'eau. Il offre ainsi un accueil de qualité aux visiteurs de l'environnement de la cathédrale.

Pierre GRAND  
Architecte SIA



## INTERVENTION EN PREMIERE ETAPE

Le regroupement de l'aile sud formée de la cure des professeurs, de la bibliothèque et de la maison Curtat, avec le bâtiment principal de l'Ancienne Académie, a permis de rechercher une localisation des fonctions particulières, qui bénéficie au mieux du caractère architectural des espaces mis à disposition.

Après examen de plusieurs possibilités de répartition du programme dans l'ensemble des bâtiments, le parti retenu a pris en compte les données suivantes :

- assurer la continuité des halls qui relient les classes, en donnant à cet ensemble scolaire son caractère particulier. Les locaux de service ou d'enseignement, aménagés dans ces circulations au gré des besoins, ont été supprimés;
- grouper la direction et le secrétariat avec la salle des professeurs dont l'affectation devra être respectée. Cet espace correspond bien au centre de gravité de la vie scolaire, compte tenu de la Mercerie;
- conserver la bibliothèque du fait de son intérêt architectural, en lui adjoignant des locaux de travail et les salles de géographie et d'histoire;
- supprimer l'annexe ouest de la bibliothèque, afin de dégager la tour en brique du XIVe siècle;
- disposer l'enseignement des langues anciennes sous la toiture, à l'écart des circulations;
- réhabiliter une belle cave voûtée, anciennement utilisée en dépôt, pour y aménager la cafétéria prévue au programme, avec la possibilité offerte de se prolonger de plain-pied sur la terrasse ouest;
- tirer parti de la restauration de la charpente de la maison Curtat pour réaliser une salle de musique grâce aux heureuses proportions de l'espace intérieur.

L'état vétuste de ces bâtiments, dû à l'ancienneté des travaux d'entretien, impliqua, lors de la reprise des locaux par le gymnase après le départ de l'Université, une rénovation complète.

Les différentes interventions se résument comme suit :

## DEMOLITION

Démolitions intérieures dues au changement d'affectation de divers locaux.

Démolition extérieure de l'annexe à la bibliothèque, afin de dégager l'ancienne tour en façade ouest.

## MACONNERIE

Travaux de structures et nouveaux cloisonnements, en fonction du programme du gymnase.

Création d'une dalle en béton armé pour sol de la salle de musique, afin d'en garantir statiquement son utilisation et l'isoler phoniquement.

Epuration des sols et des murs dégradés.

Assainissement des fondations en molasse par drainage périphérique:

Constitution d'un nouveau réseau de canalisations.

## CHARPENTE - TOITURES

Restauration des charpentes et isolation sur sols des combles. Un soin tout particulier fut accordé à la charpente de la maison Curtat, datant du XVIIe siècle. Cette charpente recevra une isolation sur chevronnage (toiture chaude) et demeurera visible dans la salle de musique.

En plus, des travaux de structures, pose d'une sous-couverture sur tous les bâtiments afin d'éviter que les éléments de la charpente ne continuent à être recouverts de poussière humide.

Epuration des lucarnes et tabatières.

Réfection des ferblanteries et exécution d'une nouvelle couverture avec tuiles plates reconstituées.

## FACADES

Piquage et réfection des enduits sur l'ensemble des bâtiments et application de peinture minérale.

Ravalement ou remplacement des tuiles et chaînes d'angle, par nouveaux encadrements en molasse ou simili-pierre.

Création de deux bow-window dans les ouvertures existantes, en remplacement de l'ancienne annexe de la bibliothèque.

## MENUISERIES EXTERIEURES

Remplacement de menuiseries extérieures dégradées sur la façade ouest, en particulier, afin d'améliorer leur qualité phonique.

Remplacement des volumes existants, et restauration ou changement des portes d'accès aux bâtiments.

## ELECTRICITE

Réfection de l'ensemble de l'installation pour ce groupe de bâtiments.

Création d'un réseau informatique.

## CHAUFFAGE

La centrale de chauffe, raccordée au réseau urbain, sera modifiée en fonction de la nouvelle distribution.

Nouveaux corps de chauffe et nouvelles distributions pour l'ensemble des bâtiments.

Le système retenu pour la distribution est le système parapluie avec sous-stations dans les combles.

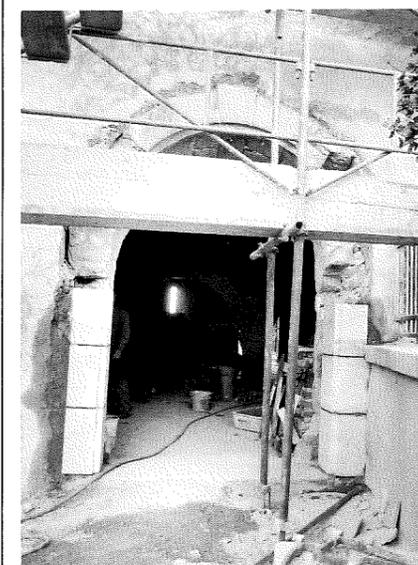
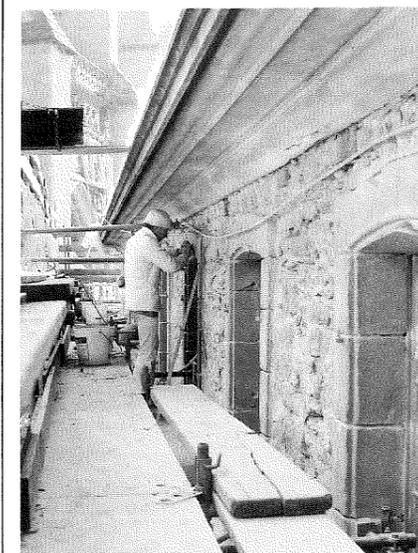
Ce système a été retenu pour l'ensemble des fluides et il a permis de supprimer tous les percements horizontaux dans des murs très épais et "chargés d'histoire".

## VENTILATION - CLIMATISATION

Ventilation et humidification de la salle de musique.

Ventilation mécanique pour les groupes sanitaires, cuisine professionnelle et office.

Epuration d'air dans la cafétéria.



#### SANITAIRE

Nouvelle distribution et nouveaux écoulements pour l'ensemble des bâtiments.

#### TRAITEMENT DES SOLS

Les sols existants, parquets dans les salles ou carrelage en brique ou en asphalte dans les dégagements, ont été conservés pour autant que leur état l'a permis.

Nouveaux sols en fonction des changements d'affectation ou des nouvelles volumétries (cuisine professionnelle, cafétéria, salle de musique, secrétariat et direction).

#### TRAITEMENT DES MURS

Assainissement des murs très dégradés de ce groupe de bâtiments. Traitements selon spécificité du support et des



fonctions : peinture lavable dans classes, peinture minérale dans dégagements, peinture à la chaux dans cafétéria, tenture dans salle des professeurs.

#### TRAITEMENT DES PLAFONDS

Réfection des plafonds en plâtre ou en poutraison, selon état existant, ou exécution de plafonds phoniques, selon affectation des locaux.

#### MENUISERIE INTERIEURE

Remplacement de toutes les portes des salles donnant dans les couloirs.

#### MOBILIER ET ANIMATION

Fourniture de mobilier et d'agencements fixes selon les différentes affectations des espaces, salles spéciales, direction et secrétariat, bibliothèque et salle de lecture, salle des professeurs et cafétéria.

L'animation des couloirs a permis, grâce à la qualité de l'intervention de l'artiste, de recréer l'unité intérieure des bâtiments malgré leurs apparences hétérogènes.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'aménagement d'une terrasse à l'ouest du bâtiment de la cure des professeurs permet ainsi à la cafétéria un contact extérieur.

#### INTERVENTION EN DEUXIEME ETAPE

L'intervention en deuxième étape peut être caractérisée de plus légère, compte tenu du bon entretien des bâtiments et du peu de changement d'affectation des locaux. Les travaux les plus marquants permirent :

- de libérer les couloirs aux trois niveaux des constructions rapportées et de permettre ainsi la liaison horizontale entre les bâtiments nord et sud;
- de restaurer les charpentes du XVIIe siècle de l'Académie et de la maison du Principal. Une salle polyvalente a pu ainsi être aménagée à la place de l'ancienne salle de géométrie descriptive;
- de compléter les installations de biologie par la création d'un laboratoire et d'améliorer la sécurité;
- d'équiper les salles nécessaires à l'enseignement de l'informatique;
- de restaurer les salles d'enseignement traditionnel en leur assurant les équipements appropriés.

Le descriptif succinct des travaux est le suivant :

#### DEMOLITION

Démolitions intérieures des locaux situés dans les couloirs des trois niveaux.

#### MACONNERIE

Travaux correspondant à la création de ces liaisons horizontales.

Compte tenu de la situation au haut du site, il n'a pas été nécessaire d'effectuer un drainage périphérique complet.

Epuration du réseau de canalisations.

#### CHARPENTE - TOITURES

Restauration des charpentes, dont les plus importantes sont du XVIIe siècle (maison du Principal et Académie), pose d'une sous-couverture afin d'éviter que les éléments des charpentes ne soient dégradés par la couche de poussière humide qui tend à s'y déposer.

Exécution d'une isolation sur le sol des combles des bâtiments de l'Académie (B) et aile des auditoires (C). Le bâtiment du Principal est isolé au niveau de la charpente, compte tenu de l'utilisation de son volume pour l'enseignement.

La tour de l'Académie (B), dont l'état de la charpente en chêne est excellent, a nécessité la réfection complète des ferblanteries.

#### FACADES

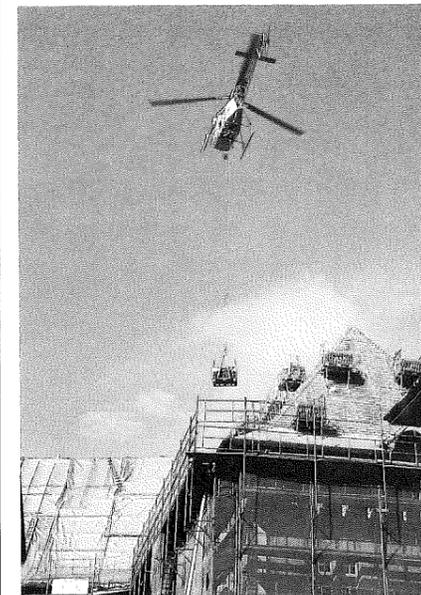
Interventions ponctuelles sur les façades de l'Académie (B) et de la maison du Principal (A), restaurées en 1920, en partie avec du simili-pierre.

Restauration plus importante pour la façade nord du bâtiment du Principal, en particulier le pignon, ainsi que pour la Frickthurm (C).

En accord avec la Section des monuments historiques, l'intervention doit permettre d'assurer la conservation des bâtiments sans tenter de restituer l'état originel dont les traces ont souvent disparu.

#### MENUISERIES EXTERIEURES

Pas de changement des menuiseries extérieures exécutées en "chêne vert", mis à part quelques grands volumes qui n'a-



vaient pas les qualités statiques suffisantes pour un bon fonctionnement.

Restauration ou remplacement des portes d'accès aux bâtiments.

#### ELECTRICITE

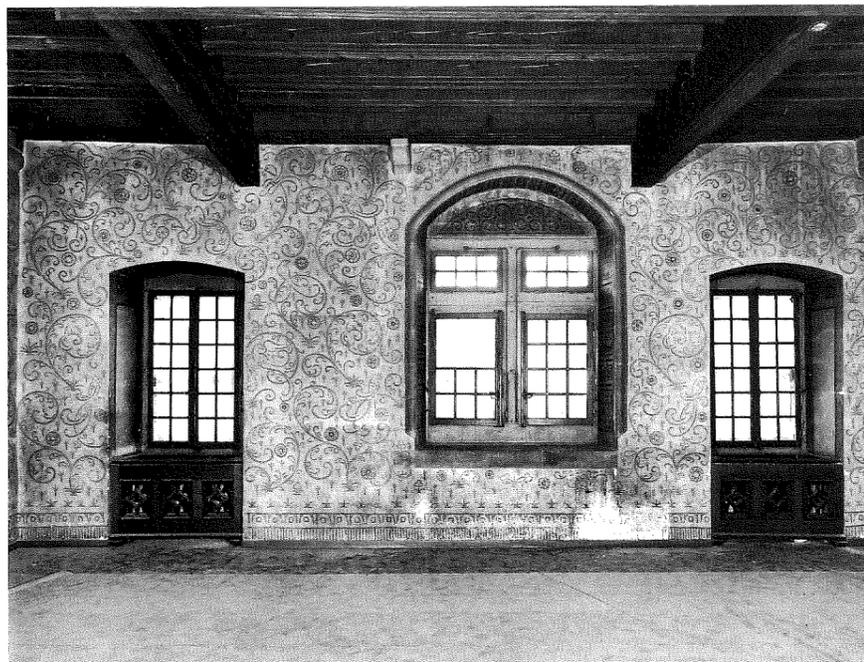
Importante réfection de l'installation existante.

Continuation du réseau informatique et création du local d'ordinateur et des deux classes d'enseignement de cette branche.

#### CHAUFFAGE

Suite du remplacement de l'installation de chauffage datant de la restauration de 1920.

Continuation de la distribution avec sous-stations dans les combles et système parapluie.



#### VENTILATION

Ventilation mécanique pour les groupes sanitaires et les chapelles des laboratoires de biologie.

#### SANITAIRE

Comme en première étape, réfection complète des écoulements et de la distribution.

#### TRAITEMENT DES SOLS

Les espaces de cette deuxième étape n'ont pas été touchés dans leur volumétrie. Ainsi, les sols en asphalte des dégagements et la majorité des parquets existants ne subiront que des interventions ponctuelles et un entretien adapté.

#### TRAITEMENT DES MURS

Rafraîchissement des volumes qui n'ont pas été touchés fondamentalement.

Sur les autres murs, traitement selon spécificité du support et des fonctions.

#### TRAITEMENT DES PLAFONDS

Amélioration acoustique de certaines classes accusant trop

de réverbération par la pose de plafonds phoniques.  
Réfection des plafonds en plâtre dans les autres espaces.

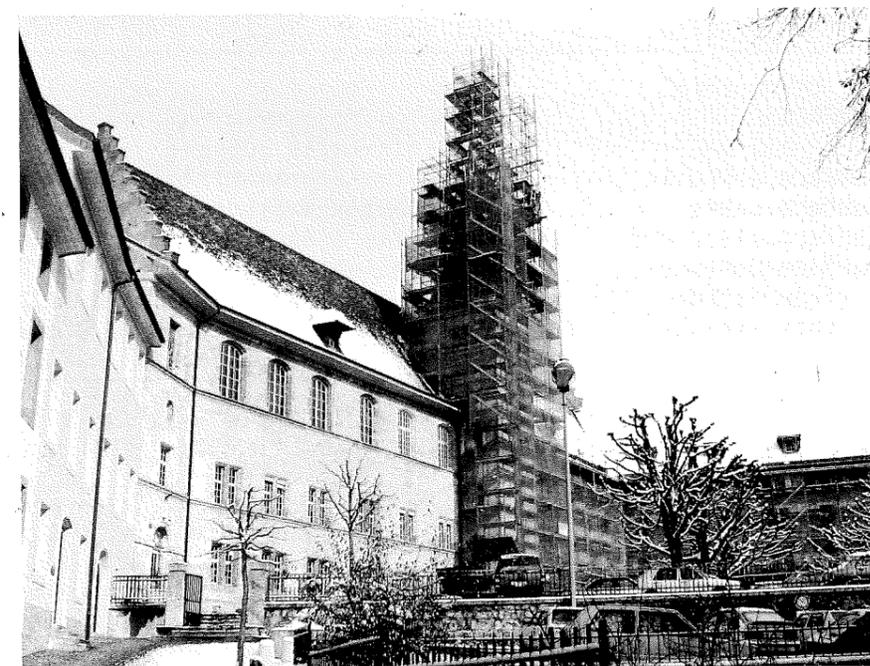
#### MENUISERIES INTERIEURES

Comme en première étape, le remplacement de toutes les portes de salles donnant dans les circulations a contribué à améliorer sensiblement les conditions d'enseignement sur le plan de l'acoustique.

#### EQUIPEMENT D'EXPLOITATION

Aménagement d'une deuxième salle d'informatique, en complément du local d'ordinateurs et de la salle déjà équipée en première étape, mais dans l'enceinte de la deuxième.

Création d'un laboratoire de biologie et amélioration des équipements techniques et de sécurité des salles existantes.



#### MOBILIER ET ANIMATION

Fourniture d'agencements fixes selon les différentes affectations des espaces.

L'essentiel du mobilier provient des différents locaux du gymnase disséminés dans la Cité.

Continuation de l'animation des couloirs, avec le même artiste et la même veine qu'en première étape.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Remise en état de la terrasse ouest, ayant servi aux installations de chantier.

Création d'un "espace vert", avec fontaine, dans la cour du gymnase.

MATRICES	1ERE ETAPE	2EME ETAPE	GLOBAL
<b>SURFACES</b>			
Surface parcelle			16'948 m2
Surface bâtie			2'270 m2
Surface planchers	2'360	4'645	7'005 m2
Surface toitures	1'320	2'835	4'155 m2
Surface façades	1'530	3'530	5'060 m2
Surface vitrages	293	435	728 m2
<b>VOLUMES</b>			
Cubes SIA 116	11'045	24'665	35'710 m3
<b>COÛTS (1)</b>			
	(i = 129,6) (oct. 83)	(i = 146,9) (oct. 88)	(i = 168,2) (oct. 90)
Coût global	4'645'973.-	6'955'743.-	13'997'000.-
Coût/m3 CFC 2	334.-	247.-	330.-
Coût/m3 global	420.-	282.-	392.-
Coût/m2 planchers	1'968.-	1'498.-	1'998.-

(1) Note : Afin de pouvoir calculer des moyennes significatives, les coûts des deux étapes ont été indexés au moyen de l'indice d'octobre 1990.

1ERE ETAPE 1982 - 1985  
Indice zurichois moyen, base 1977 : 129.6 (octobre 1983)

CFC	Devis 04/82	%	Factures *07/85
I Travaux préparatoires	300'000.-	5.18	240'622.-
II Bâtiment	3'780'000.-	79.52	3'694'152.-
III Equipement d'exploitation	90'000.-	1.62	75'120.-
IV Aménagements extérieurs	110'000.-	1.85	86'130.-
V Frais secondaires	75'000.-	1.15	53'407.-
IX Mobilier	445'000.-	10.68	496'542.-
<b>TOTAL 1ERE ETAPE</b>	<b>4'800'000.-</b>	<b>100 %</b>	<b>4'645'973.-</b>

Coût réel du m3 SIA CFC II + III : Fr. 341.-

2EME ETAPE 1986 - 1989  
Indice zurichois moyen, base 1977 : 146.9 (octobre 1988)

CFC	Devis 10/86	%	Factures *03/89
I Travaux préparatoires	525'000.-	2.54	176'579.-
II Bâtiment	6'095'000.-	87.82	6'108'838.-
III Equipement d'exploitation	289'000.-	1.56	108'973.-
IV Aménagements extérieurs	53'000.-	1.50	104'207.-
V Frais secondaires	106'000.-	1.44	99'642.-
IX Mobilier	272'000.-	5.14	357'504.-
<b>TOTAL 2EME ETAPE</b>	<b>7'340'000.-</b>	<b>100 %</b>	<b>6'955'743.-</b>

Coût réel du m3 SIA CFC II + III : Fr. 252.-

TOTAL GENERAL (1) 14'932'803.- 13'997'000.-  
à l'indice d'octobre 1990 (base 1977, i : 168.2)

\* y compris hausses légales

## 1ERE ETAPE

BELET SA	Echafaudages	LE MONT
MARMILLOD P.-A. SA	Maçonnerie	LAUSANNE
PASCHE E. SA	Charpente bois	ROMANEL
LACHAT P.	Pierre naturelle	LAUSANNE
MENUISERIE NOUVELLE	Menuiserie extérieure	LAUSANNE
GABELLA VERRES SA	Vitrerie	ECLEPENS
FERAL	Portes extérieures verre	CHAVANNES
BOSS J.-P. SA	Ferblanterie-couverture	CRISSIER
CAPT & CIE SA	Paratonnerre	EPALINGES
DELESSERT FRERES SA	Install. électrique	LAUSANNE
LUMINOR SA	Lustrerie	PULLY
REGENT SA	Lustrerie	LE MONT
ZUMTOBEL SA	Lustrerie	ROMANEL
DANESE	Lustrerie	LAUSANNE
SECURITON	Install. courant faible	ZOLLIKOFEN
MONOD J. SA	Install. chauffage	PRILLY
MONOD J. SA	Install. ventilation	PRILLY
FLEURY M. & CIE SA	Install. sanitaire	PRILLY
MENUISERIE NOUVELLE	Menuiserie intérieure	LAUSANNE
MARTIN & FILS SA	Cylindres	LAUSANNE
NORMWAND SA	Cloisons légères	RENENS
ROVERO B. SA	Carrelage	LAUSANNE
MENETREY LAUSANNE SA	Revêtements de sols	LE MONT
SCHNEIDER & CIE	Faux-plafonds	LAUSANNE
VARRIN & FILS SA	Plâtrerie-peinture	PRILLY
SCHULER P. SA	Tapisserie	LAUSANNE
JACCARD M.-A.	Nettoyage	ROMANEL
GIOVANNA SA	Agencements cuisine	CLARENS
MATHIS R.	Jardins	CHAVANNES
STUSSI COLLECTIONS SA	Mobilier	LAUSANNE
WOHNSHOP SA	Mobilier	LAUSANNE
GALMAR SA	Mobilier	LAUSANNE
CALAME A.	Agencements	PRILLY
PFISTER SA	Agencements	ETOY
GRAPHICO SA	Signalisation	PULLY

## 2EME ETAPE

ECHAFAUDAGES RAPIDES	Echafaudages	LAUSANNE
PEZZANI SA	Maçonnerie	RENENS
STRUCTURES SA	Charpente bois	YVERDON
PARAXYL	Charpente-traitement	CRISSIER
LACHAT P.	Pierre naturelle	LAUSANNE
MENUISERIE NOUVELLE	Menuiserie extérieure	LAUSANNE
FERAL	Portes ext. verre	CHAVANNES
BORIO + DELEDERRAY	Ferblanterie-couverture	LAUSANNE
GENEUX J. SA	Etanchéité	LE MONT
BORBOLA	Paratonnerre	VEVEY
DELESSERT FRERES SA	Install. électrique	LAUSANNE
REGENT SA	Lustrerie	LE MONT
LUMINOR SA	Lustrerie	PULLY
MONOD J. SA	Install. chauffage	PRILLY
WIRZ P.	Install. ventilation	LAUSANNE
MILLIQUET E. SA	Install. sanitaire	LAUSANNE
VARRIN & FILS SA	Plâtrerie-peinture	PRILLY
GABELLA VERRES SA	Serrurerie	ECLEPENS
CUENDET SA	Portes bois	LAUSANNE
METALTEC SA	Portes verre-verrière	ECLEPENS
CALAME A.	Menuiserie générale	PRILLY
MARTIN & FILS SA	Cylindres	LAUSANNE
SAVARY SA	Stores solaires-obsc.	LAUSANNE
GABELLA P.	Rideaux à lamelles	LAUSANNE
NORMWAND SA	Cloisons préfabriquées	RENENS
ROD J. SA	Carrelage	LAUSANNE
MENETREY LAUSANNE SA	Revêtements de sols	LE MONT
SCHNEIDER & CIE	Faux-plafonds	LAUSANNE
SCHULER P. SA	Tapisserie	LAUSANNE
FIRMATHEC	Nettoyage	LAUSANNE
RENGGLI SA	Agencement laboratoire	LAUSANNE
BAER J.-G. AG	Restauration d'horloge	SUMISWALD
GRAPHICO SA	Signalisation	PULLY
MATHIS R.	Jardins	CHAVANNES
EMBRU & CIE	Mobilier salles classes	LAUSANNE
HUNZIKER SA	Tableaux noirs	ECUBLENS
GALMAR SA	Ecrans salles classes	LAUSANNE
PRIMUS SA	Extincteurs	LAUSANNE
LISTA SA	Rayonnages	LAUSANNE
ESTOPPEY O.	Oeuvre d'art	BEX
VEUILLET C.	Restauration parquets	COLLOMBEY
ATELIER ST-DISMAS	Restauration peinture	LUTRY



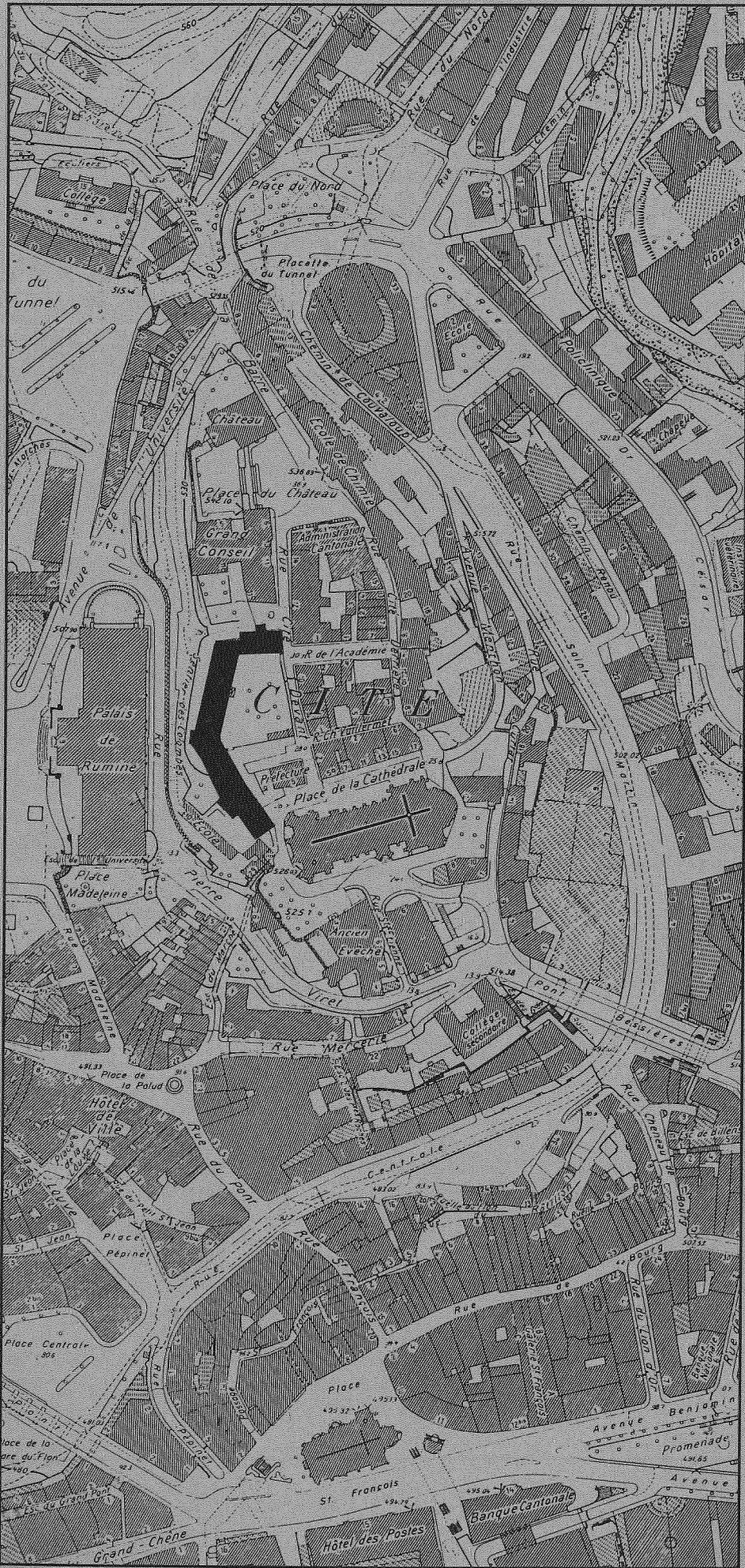
# GYMNASSE DE LA CITE ANCIENNE ACADEMIE

ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
**SERVICE DES BÂTIMENTS**

1. Par sa décision du 16 avril 1980, le Conseil d'Etat, se basant sur son précédent rapport au Grand Conseil relatif au développement des écoles secondaires supérieures du canton, nomme un Comité de programmation, composé de MM. J.-P. Dresco, architecte cantonal, L. Margot, directeur du gymnase de la Cité et Ch. Pilloud, Directeur administratif de l'Université, pour l'étude de l'affectation des locaux de l'Ancienne Académie.
2. Le 14 mai 1981, le Conseil d'Etat adopte le rapport du Comité de programmation et accorde un premier crédit d'étude.
3. Un crédit d'étude pour la deuxième étape est accordé le 12 mars 1982 par le Conseil d'Etat qui charge, en même temps, le Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, de présenter un EMPD relatif aux travaux de la première étape.
4. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. E. BORNAND, rapporteur	M. J.-P. GETAZ
M. A. BARMAN	M. J.-C. GILLIERON
M. P.-L. BORNET	M. H. JATON
M. G. BURDET	M. M. MARTIN
M. J.-J. DANTHE	Mme F.-L. MATILE
- visite les bâtiments le 19 août 1982 et rapporte favorablement au Grand Conseil.
5. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 15 septembre 1982, un crédit de Fr. 5'030'000.-- pour couvrir les frais de la première étape de rénovation portant sur les bâtiments de la cure du professeur, de la bibliothèque et de la maison Curtat. Ce montant comprend un crédit d'étude de Fr. 210'000.-- destiné à la deuxième étape.



"Plan reproduit avec l'autorisation du Service du cadastre de la Ville de Lausanne du 26 juillet 1990"

6. A l'issue des travaux de la première étape, une nouvelle commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

Mme F. RYTER, rapporteur	M. P.-H. FORESTIER
M. R. ACKERMANN	M. H. JATON
Mme J. CODEREY	M. P.-R. MARTIN
M. P.-A. CORNU	M. A. MOTTIER
M. J.-J. DANTHE	M. J.-C. ROCHAT
M. C. DEBONNEVILLE	

examine la demande de crédit d'ouvrage pour la deuxième étape et, après avoir visité les bâtiments, rapporte favorablement au Grand Conseil.

7. Le Grand Conseil accorde, par décret du 25 février 1987, un crédit de Fr. 6'960'000.-- pour les travaux de la deuxième étape portant sur les bâtiments de l'Ancienne Académie et du pavillon Levade.

8. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Commission de construction

Président

M. J.-P. DRESCO, architecte cantonal

M. A. ANTIPAS, architecte au Service des bâtiments, dès le 1er mai 1982

Membres :

M. L. MARGOT, directeur du Gymnase de la Cité

M. M. CHAUVY, doyen du gymnase

M. M. GENOUX, doyen du gymnase

et, pendant les phases préparatoires,

M. Ch. PILLOUD, directeur administratif de l'Université

- Mandataires :

- Architectes

P. GRAND

J.-M. SULMONI

Ph. PYTHON

- Ingénieur civil

W. BIRCHMEIER

- Ingénieur électricien

M. H. CHRISTINET

- Ingénieur CVS

Ch. LAFRANCO

- Coloriste

P. ESTOPPEY

- Archéologue

W. STOECKLI

- Restaurateur d'art

E. FAVRE-BULLE

- Oeuvre d'art

O. ESTOPPEY, sculpteur

C. LEIBBRANDT, architecte

- Représentants des

E. TEYSSEIRE

monuments historiques

Ch. MATILE

Dans son rapport au Grand Conseil sur le développement des écoles secondaires supérieures (septembre 1978), le Conseil d'Etat, fondé sur de nouvelles bases légales, justifiait l'augmentation de la durée des études gymnasiales, portée à trois ans. Comme cet allongement impliquait un accroissement du nombre de locaux, et compte tenu de facteurs difficiles à maîtriser à moyen et à long termes (évolution démographique, attrait des études gymnasiales), le Conseil d'Etat décrivait simultanément un programme de développement des écoles secondaires supérieures vaudoises.

Ce programme comprenait, notamment, l'agrandissement du CESSNOV à Yverdon, la création de deux nouveaux Gymnases à Lausanne (établissement du Bugnon et établissement des "Cèdres", dit aujourd'hui de Bellerive), ainsi que des travaux d'entretien et des transformations de divers bâtiments anciens. La réalisation du CESSQUEST est venue s'intercaler entre celles des deux gymnases lausannois. Il n'aura fallu que douze ans pour que les intentions du Conseil d'Etat se réalisent intégralement.

Le plan directeur du développement des écoles secondaires supérieures ayant été adopté par le Grand Conseil et l'allongement des études décidé par cette autorité, ce fut dès lors la mise en marche du processus d'entretien et de transformations qui devait conduire à la restructuration spatiale et pédagogique du Gymnase de la Cité. Il s'agissait, somme toute, de le ramener à des dimensions moins disproportionnées, afin de réduire au mieux sa dispersion et afin de mettre à sa disposition les locaux spécialisés et les moyens didactiques qui lui faisaient défaut.

L'opération venait à son heure puisque s'était amorcé le déménagement de l'Université de Dorigny, qui allait libérer peu à peu la partie de l'Ancienne Académie non occupée par le Gymnase ainsi que les bâtiments contigus au sud.

La restauration des bâtiments du Gymnase de la Cité (Ancienne Académie, Mercerie et annexes), s'organisa en quatre étapes et s'échelonna sur dix ans; elle fait honneur à notre canton, car elle s'inscrit dans la politique culturelle qui tend, non seulement à favoriser la création et la vie artistiques, mais aussi à sauvegarder le patrimoine, ses monuments historiques, riches témoins de notre histoire.

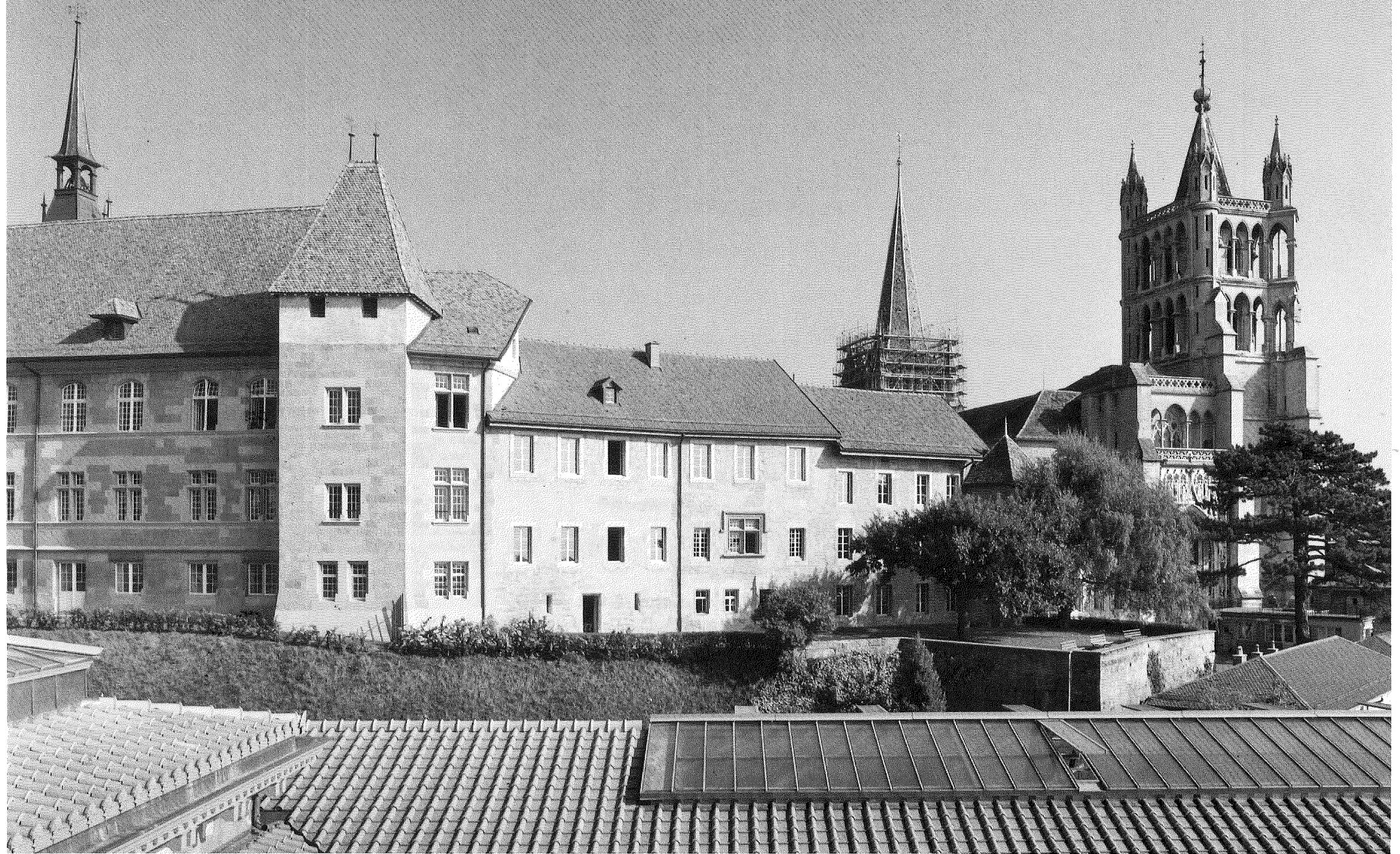
Pierre CEVEY  
Conseiller d'Etat

## 33 Novembre 1991 Publication du Service des bâtiments

---

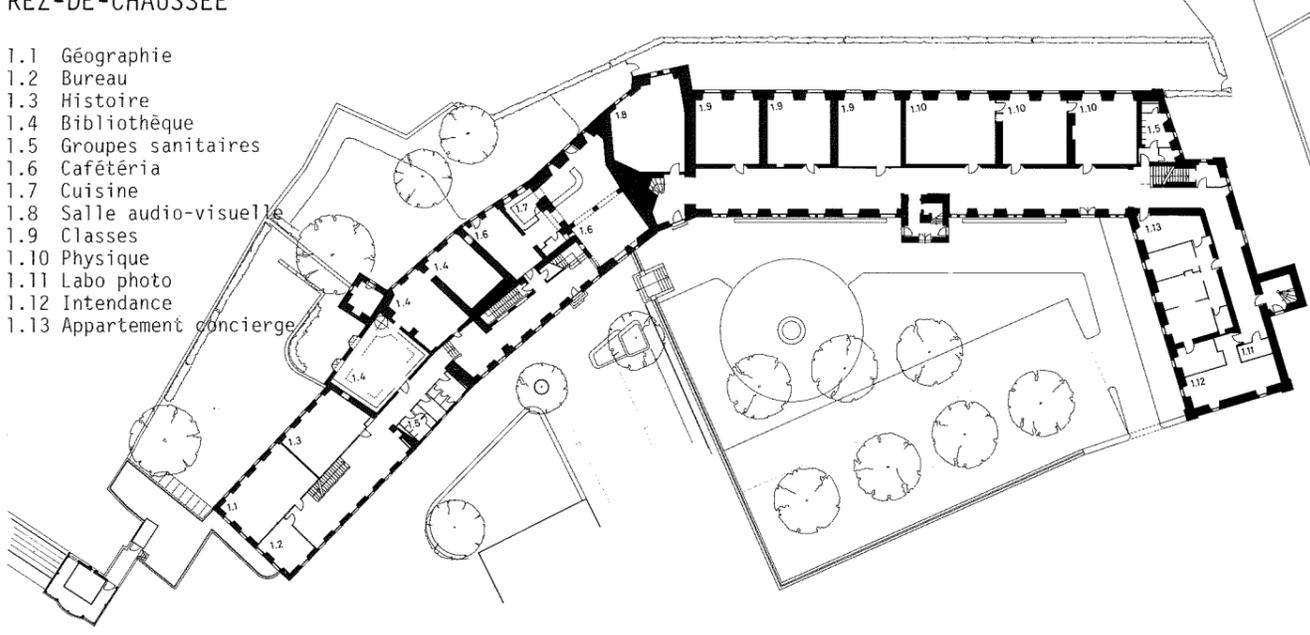
Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey, ASG  
Photos : François Bertin, Grandvaux  
Alexandre Barati, Lausanne  
Impression : Favre et Winterregg, Echandens

# GYMNASE DE LA CITE-ANCIENNE ACADEMIE



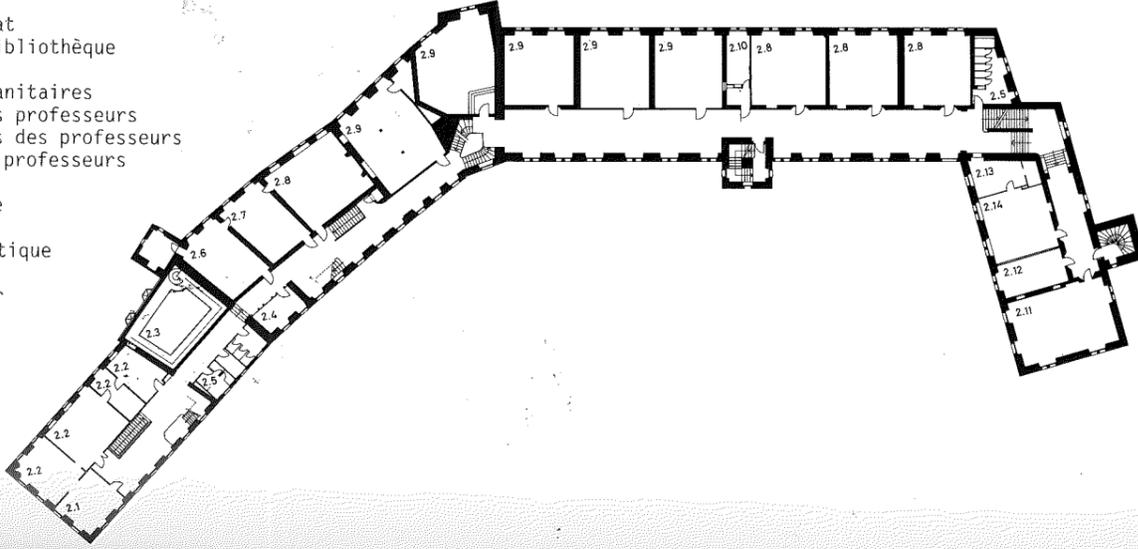
REZ-DE-CHAUSSEE

- 1.1 Géographie
- 1.2 Bureau
- 1.3 Histoire
- 1.4 Bibliothèque
- 1.5 Groupes sanitaires
- 1.6 Cafétéria
- 1.7 Cuisine
- 1.8 Salle audio-visuelle
- 1.9 Classes
- 1.10 Physique
- 1.11 Labo photo
- 1.12 Intendance
- 1.13 Appartement concierge



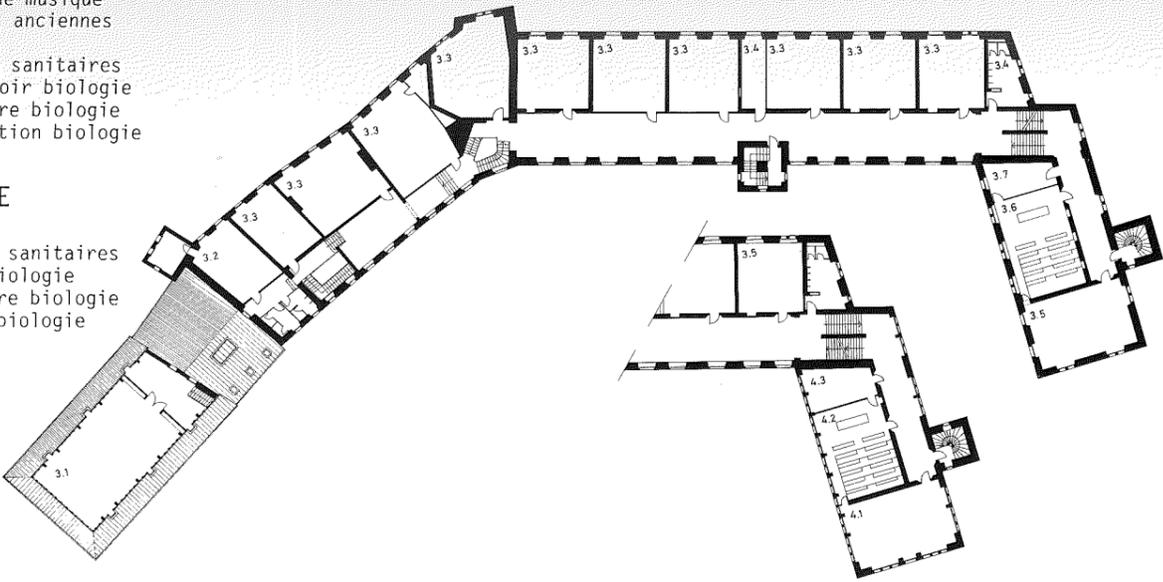
1er ETAGE

- 2.1 Direction
- 2.2 Secrétariat
- 2.3 Galerie bibliothèque
- 2.4 Parloir
- 2.5 Groupes sanitaires
- 2.6 Bureau des professeurs
- 2.7 Vestiaires des professeurs
- 2.8 Salle des professeurs
- 2.9 Classes
- 2.10 Infirmerie
- 2.11 Salles d'informatique
- 2.12 Doyen
- 2.13 Ordinateur



2ème ETAGE

- 3.1 Salle de musique
- 3.2 Langues anciennes
- 3.3 Classes
- 3.4 Groupes sanitaires
- 3.5 Laboratoire biologique
- 3.6 Auditoire biologique
- 3.7 Préparation biologique



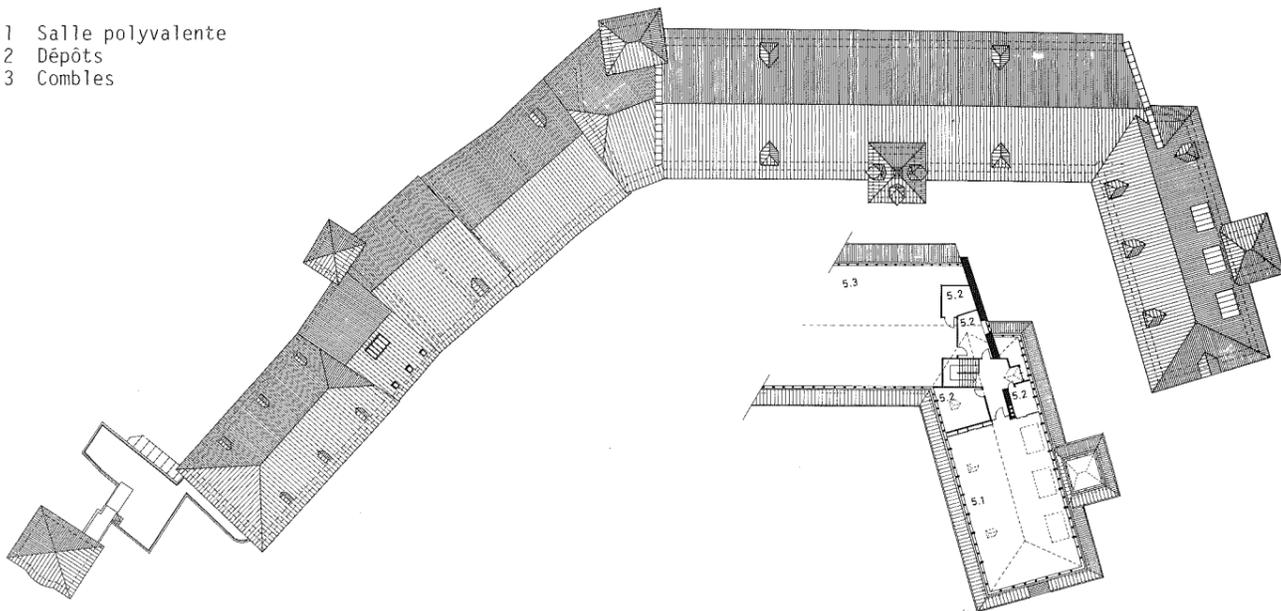
3ème ETAGE

- 3.4 Groupes sanitaires
- 4.1 Salle biologie
- 4.2 Auditoire biologie
- 4.3 Bureau biologie

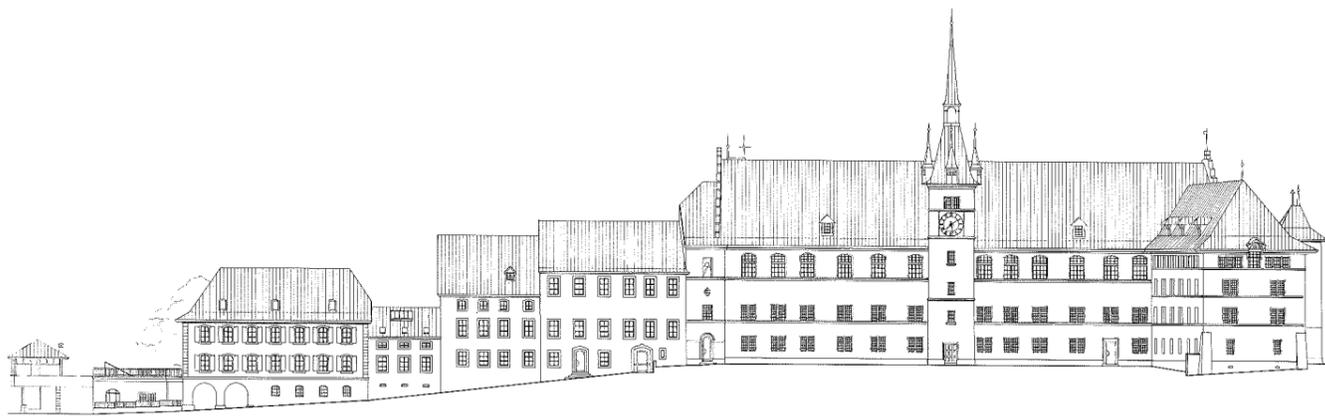


4ème ETAGE + VUE DES TOITURES

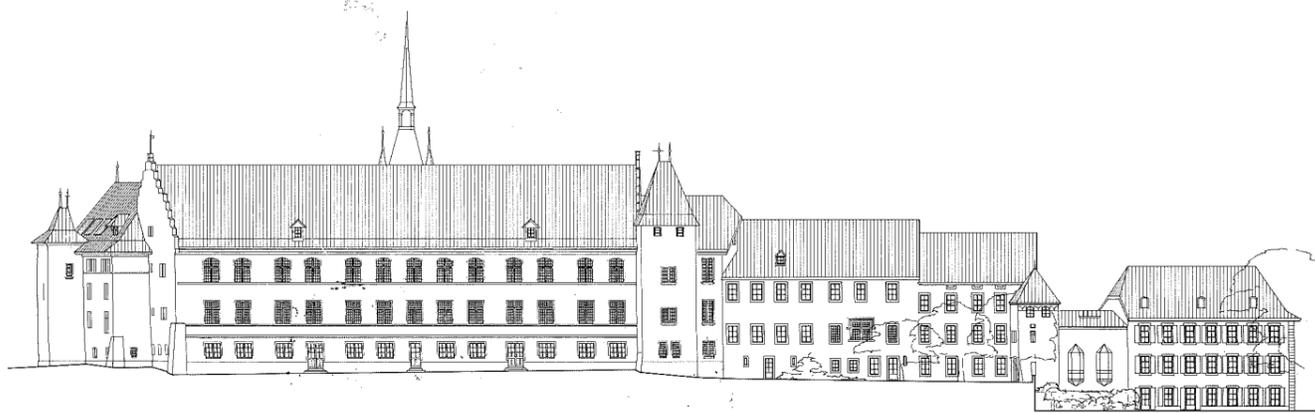
- 5.1 Salle polyvalente
- 5.2 Dépôts
- 5.3 Combles



FAÇADE EST



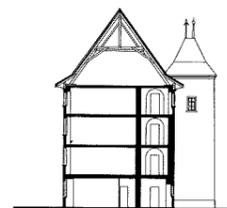
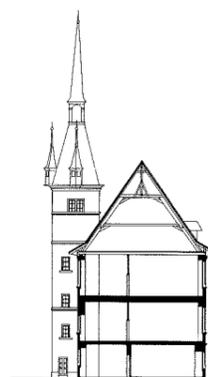
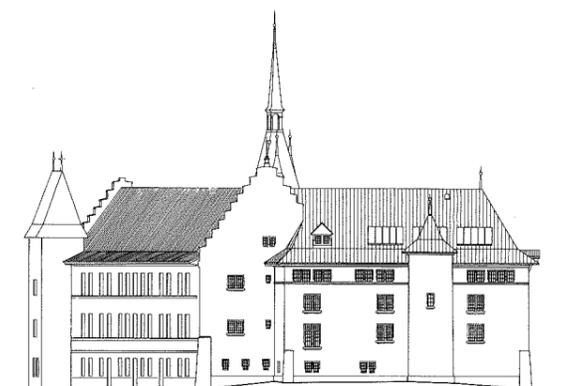
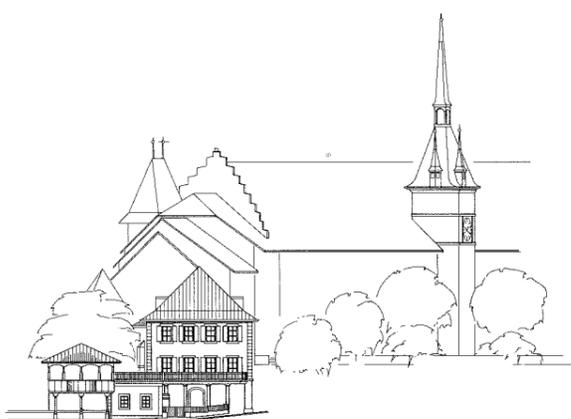
FAÇADE OUEST



FAÇADE SUD-PAVILLON LEVADE

FAÇADE NORD

COUPES



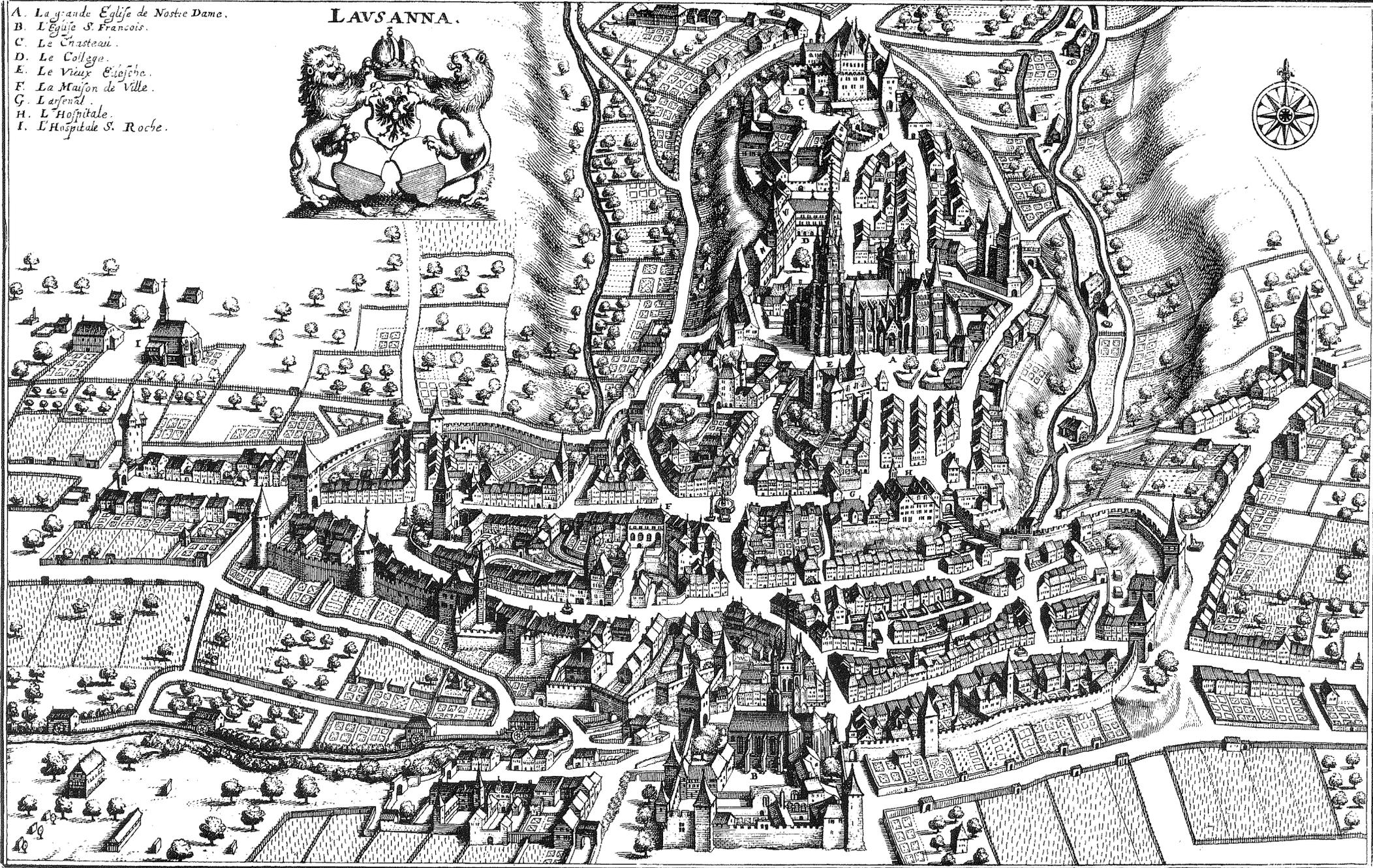
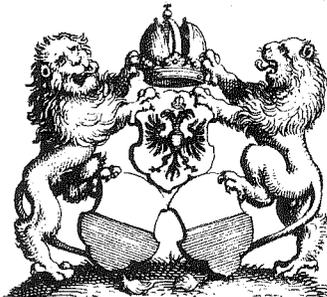
AU DROIT DU CLOCHER

AU DROIT DE L'AILE NORD



- A. La grande Eglise de Nostre Dame.
- B. L'Eglise S. Francois.
- C. Le Chateaux.
- D. Le College.
- E. Le Vieux Eglise.
- F. La Maison de Ville.
- G. L'arsenal.
- H. L'Hospitale.
- I. L'Hospitale S. Roche.

LAUSANNA.



GYMNASE DE LA CITE-ANCIENNE ACADEMIE